POLICE

Le commissariat Remich :
Plus visible, disponible, efficient, et proche du citoyen !

Dans le cadre de la réorganisation territoriale de la Police Grand-Ducale, qui s'est récemment annoncée par la mise en place de plusieurs fusions et communautés de commissariats à travers le pays, et dans un souci de cohérence nationale, le commissariat Remich va modifier ses heures de guichet.

Le but de cette modification est de vous offrir un meilleur service :

- en augmentant notre présence dans vos cités et à proximité de vos centres d'intérêt ;
- en assurant un service flexible à l'attente de vos besoins ;
- en vous accueillant sur rendez-vous au commissariat ou dans un endroit à convenir.

A partir du 1er février 2017, les informations pour prendre contact avec votre commissariat se présentent comme suit :

Adresse postale

B.P. 33
L-5501 Remich

Heures de guichet

Lundi, Mercredi et Vendredi
13h00 à 15h00

Tél. : (+352) 244 77-200
Fax : (+352) 244 77-299
E-mail : police.remich@police.etat.lu

Adresse géographique

2, route de l'Europe
L-6531 Remich

Heures de fonctionnement :

En dehors des heures de guichet, vous pouvez joindre les agents du commissariat par téléphone ou par l'interphone installé à l'entrée du commissariat.

Prenez contact avec votre policier local pour fixer un rendez-vous.

En cas d'urgence :

contactez immédiatement le numéro d'appel d'urgence

113

Il vous est aussi loisible de vous adresser au commissariat de Mondorf, qui travaille en étroite collaboration avec le commissariat de Remich. Les informations pour prendre contact avec le commissariat Mondorf se présentent comme suit :

Adresse postale

B.P. 57
L-5601 Mondorf

Heures de guichet

Mardi et Jeudi
13h00 à 15h00

Tél. : (+352) 244 75-200
Fax : (+352) 244 75-299
E-mail : police.mondorf@police.etat.lu

Adresse géographique
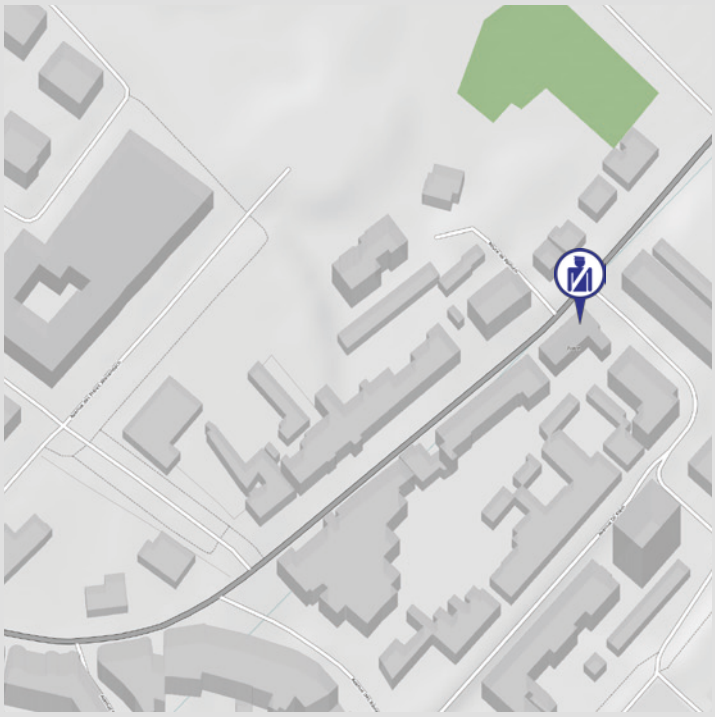
32, route de Remich
L-5650 Mondorf